

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, présidente

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire ad hoc

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire ad hoc

SECTEUR SAINT-FERDINAND

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 9 juin 2021, 19 h
1550, rue Metcalfe
14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 9 JUIN 2021

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'OFFICE Mme DOMINIQUE OLLIVIER	1
Présentation de l'arrondissement du Sud-Ouest, par Mme Marie-Hélène Binet-Vandal	4
Présentation du site Web de l'Office	15
MOT DE LA FIN	17

AJOURNEMENT AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, présidente :

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'information virtuelle portant sur l'avenir du secteur Saint-Ferdinand, un quartier de Saint-Henri, délimité par les rues Notre-Dame, Saint-Ferdinand, Saint-Ambroise et la voie ferrée du CN.

10 Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la présente consultation et nous espérons vraiment que vous y participerez en très grand nombre.

Je m'appelle Dominique Olliver, je suis la présidente de l'Office de consultation publique de Montréal, en plus d'être la présidente de cette commission.

15 La commission est également composée de madame Francine Simard, ainsi que de monsieur Jean-François Thuot.

20 Madame Simard est détentrice d'un MBA des HEC. L'essentiel de sa carrière s'est déployé dans le développement de méthodologie de consultation et dans la recherche qualitative et quantitative.

25 Quant à lui, Monsieur Thuot est détenteur d'un PHD en sciences politiques de l'UQAM et sa carrière a débuté dans l'enseignement universitaire. Maintenant, il agit à titre de conseiller stratégique, d'analyste et de formateur en gouvernance.

La commission est appuyée dans ses travaux par monsieur Pierre Goyer et madame Émilie-Jade Bigelow, qui agissent à titre d'analystes de la commission. Ainsi que par madame Anne-Sophie Lacroix, qui est stagiaire.

30 Laissez-moi vous parler un peu de l'Office. Même s'il est régi par la Charte de la ville, l'OCPM est une entité distincte et indépendante. Ses commissaires et ses employés ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires et ils se sont engagés à respecter un code de déontologie dont vous pourrez prendre connaissance sur notre site Web.

35 J'aimerais également vous dire quelques mots plus généraux sur la consultation publique et sur l'Office. Une consultation est destinée d'abord aux citoyens qui ont le droit d'être renseignés sur les projets qui sont susceptibles de modifier leur cadre de vie.

40 Ils ont également le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus relativement à ces projets.

Je vous rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative. Les décisions finales appartiennent aux élus.

45 La participation citoyenne est pour nous au cœur de notre mission, et au centre de toutes nos préoccupations. Et comme beaucoup d'entres vous, l'Office souhaite le plus rapidement possible pouvoir revenir à des processus en présentiel. Néanmoins, on comprend que les préoccupations de santé publique sont encore bien réelles et dans ce contexte-là, la délibération en personne pourrait accroître les risques.

50 Plusieurs d'entres vous nous avez dit apprécier que la participation puisse se faire selon votre horaire, au moment où vous en avez le temps, mais aussi au moment où vous avez la disponibilité d'esprit pour participer.

55 C'est pourquoi, depuis août 2020, nous avons tout fait pour garder les éléments fondamentaux qui vous tiennent à cœur dans les processus de l'Office, soit l'accessibilité, la transparence, la prévisibilité.

60 La démarche mise en place respecte donc les principes de l'Office et vous permettra, tout en étant à distance, de vous informer, de poser des questions, de donner votre opinion.

Nous comprenons également que plusieurs personnes peuvent être limitées par les différentes prescriptions que nous avons à l'heure actuelle, qui forcent la distanciation sociale.

65 Et nous sommes résolument décidés à ce que cela ne constitue pas un frein à la participation pour les personnes qui seraient peu à l'aise avec l'écrit, pour les personnes qui n'auraient pas un accès adéquat à Internet, ainsi que pour celles qui, traditionnellement, préféreraient venir nous présenter une opinion à l'oral.

70 Nous avons prévu plusieurs supports alternatifs et de l'accompagnement pour que cette façon de faire ne désavantage pas ces personnes.

75 Ainsi, pour les prochaines étapes de la consultation, vous allez pouvoir participer également par téléphone, par la poste, et aussitôt que les conditions sanitaires le permettront, en groupes restreints.

Vous pourrez découvrir toutes ces façons de participer en contactant Gilles Vézina, notre chargé de documentation, au 514-872-8510 ou en allant sur la page Web de la consultation.

80 Pour parler de la consultation, en février dernier, le Comité exécutif de la Ville a mandaté l'Office afin de tenir une démarche participative pour dégager une vision et élaborer des principes de développement et d'aménagement de ce secteur qui longe la voie ferrée du CN, entre les rues Notre-Dame Ouest, Saint-Ferdinand et Saint-Ambroise.

85 Nous allons maintenant assister à une courte présentation d'une quinzaine de minutes, préparée par l'arrondissement du Sud-Ouest, qui vous expliquera le secteur et vous présentera les projets. Je reviendrai ensuite pour vous détailler la démarche de consultation que nous avons mise en place. Merci.

90

PRÉSENTATION DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

Mme MARIE-HÉLÈNE BINET-VANDAL :

95

Bonjour, mon nom est Marie-Hélène Binet-Vandal, je suis conseillère en aménagement à la division de l'urbanisme de l'arrondissement Sud-Ouest.

100

Je vous présente, dans le cadre de la soirée d'information de l'OCPM sur le secteur Saint-Ferdinand, un résumé du document d'information qui a été déposé pour la commission dans le cadre de cette consultation-là.

Donc, ma présentation va faire le survol des différentes thématiques qu'il y a dans le document d'information. Donc :

105

- Une présentation du territoire et de son environnement
- Des enjeux, des contraintes et potentiels
- Des projets connexes
- L'objectif de la consultation
- Les objets qu'on aimerait qui soient discutés durant cette consultation-là
- Et notre échéancier.

110

Bien tout d'abord, je vous situe un peu le secteur Saint-Ferdinand. Donc, c'est le secteur qui est ceinturé par la voie ferrée du CN qui traverse le Canal de Lachine, la rue Notre-Dame Ouest, la rue Saint-Ferdinand et la rue Saint-Ambroise.

115

Donc, c'est un secteur qui est occupé par de grandes propriétés, dont l'une d'elles, le 257, Saint-Ferdinand, est majoritairement vacante à l'arrière du lot.

120 Il y a aussi la présence du parc Louis-Cyr, en plein centre, qui est un des grands parcs de Saint-Henri. Et plus au sud, le 4035, Saint-Ambroise avec le complexe industriel de bureau qui se trouve à cet endroit-là.

125 Donc, tout juste à l'ouest du site, il y a la station de métro Place Saint-Henri. Sinon, le secteur est encerclé par majoritairement un cadre bâti résidentiel de deux à trois étages.

Et plus près du canal, le long du canal, on a des constructions un peu plus importantes qui reprennent le caractère plus industriel de plus fort gabarit qu'on retrouve à cet endroit.

130 Donc, j'ai déjà nommé quelques-unes des composantes des environs du secteur. Donc, le quartier résidentiel, la Place Saint-Henri et la station de métro.

On a l'école secondaire Saint-Henri également qui est plus au nord-ouest du site. Il y a aussi, de l'autre côté de la voie ferrée, là, le secteur plus commercial avec l'épicerie IGA.

135 Vous voyez au numéro 9, le grand terrain vacant de la propriété du 257, Saint-Ferdinand. Et au numéro 6, bien là, on a le complexe du 4035, Saint-Ambroise.

140 Au niveau des différentes caractéristiques, bien sûr, le site est bordé par la voie ferrée. Les deux seuls accès pour franchir cette voie ferrée là sont le tunnel qui passe le long de la rue Notre-Dame, sous la voie ferrée, et un passage à niveau vis-à-vis la rue Saint-Ambroise.

145 Les flèches noires vous indiquent que les différents accès véhiculaires aux terrains qui composent ce secteur-là, aux grandes propriétés qui composent le secteur. Donc, on voit que le terrain de la rue Saint-Ferdinand a très peu d'accès, un très faible frontage sur rue, alors que celui sur Saint-Ambroise a beaucoup plus d'accès.

On voit aussi en bleu les parcours piétonniers qui permettent d'accéder à la station de métro Saint-Henri.

150 Au niveau des enjeux qui justifient, dans le fond, la raison de cette consultation-là, on en a plusieurs pour le secteur, mais notamment, toute la question de la densification du territoire et de la transition écologique.

155 Donc, on sait tous qu'on doit s'adapter aux changements climatiques, puis une des façons de faire ça, c'est de consolider le cadre bâti, de densifier là où c'est possible de le faire. Ce secteur-là présente une belle opportunité en vue de cette approche, notamment par la présence de la station de métro Place Saint-Henri.

160 Toutefois, quand on parle de densification, ça soulève certains enjeux d'acceptabilité sociale et ça peut mettre un frein au développement.

165 Donc, on souhaite profiter de la consultation pour permettre de démystifier auprès de la population tous ces concepts urbanistiques qui peuvent être plutôt complexes à comprendre, puis favoriser l'adhésion de la population à la requalification du secteur.

170 Donc, ici, vous voyez les images au bas de l'écran. Ce sont des images de Vivre en ville, qui expriment, pour une même densité, ici elle est exprimée en nombre de logements à l'hectare. Mais pour une même densité, donc un même nombre de logement à l'hectare, trois façons de construire avec des densités tout à fait similaires.

175 Donc, pour le même nombre de logement, on peut avoir des formes urbaines très variées qui vont de la tour, sur un terrain qui est très peu occupé, un très faible taux d'implantation. Au centre, vous avez de petits bâtiments de deux étages, mais qui occupent fortement les terrains. Donc, très peu d'espaces dégagés au sol.

180 Et l'image de droite exprime un peu un mélange entre ces deux, là. Donc, des hauteurs un peu plus élevées, mais quand même, une bonne proportion de terrains verdés au sol.

180 Un autre enjeu, c'est la question de l'abordabilité du logement. Donc, s'assurer que lors des développements qui se font en ville, qu'il y ait toujours un accès à un logement abordable, de qualité, pour tous.

185 Avec l'entrée en vigueur récente du Règlement pour une métropole mixte, il y a différentes contributions qui peuvent être faites. Donc, soit ça va de la cession de terrain ou une contrepartie financière. Donc, les promoteurs, lorsqu'ils développent, ils doivent soit donner une contribution financière ou céder un terrain ou faire un projet clé-en-main.

190 Et sinon, bien il y a toute la question d'avoir une offre de logement qui répond à plusieurs critères, là, au niveau des typologies, notamment des logements pour familles, des plus grands logements, des plus petits logements.

195 Et un dernier enjeu, bien là, pour ce secteur-là, spécifiquement, on a toute la question de la proximité des voies ferrées. Donc, tout ce qui est des normes qui sont applicables au bruit, à la vibration, à la sécurité, il y a différents documents, là, qui doivent être considérés, là.

200 Notamment, le schéma d'aménagement de la ville de Montréal qui a un annexe qui porte là-dessus, qui vise à déterminer, les dangers, les risques et les mesures de mitigation à mettre en place.

205 Donc, ce n'est pas... la présence de la voie ferrée ne doit pas être un frein au développement, mais par contre, elle doit guider les façons de faire pour s'assurer qu'on répond bien aux enjeux de risques, aux enjeux de sécurité qu'il y a d'habiter aux abords d'une voie ferrée.

210 Donc, on peut parler, dans les graphiques qu'on voit à l'écran, là, d'avoir un écran acoustique ou un mur de sécurité qui pourrait être construit pour mitiger les risques.

Ça peut être des façons de construire les fondations des bâtiments pour amoindrir les vibrations dans le sol ou sinon, la qualité acoustique des fenêtres ou des ouvertures qui seront pratiquées dans le bâtiment, qui doivent être pris en compte.

210 Au niveau des contraintes qui affectent ce secteur-là, bien sûr, il y a la présence d'une antenne principale du Canadien National. On évalue à peu près entre 10 à 14 trains de marchandises quotidiennement et 8 à 10 trains de passagers. Donc, on parle environ d'une vingtaine de train par jour qui peut circuler sur cette voie-là. Donc, ce qui peut causer certaines nuisances.

215 Il y a aussi l'enclavement du terrain de la rue Saint-Ferdinand, là. Donc, les accès qui sont très, très minimes et qui sont déployés dans un cadre bâti assez bien consolidé le long de la rue Saint-Ferdinand.

220 Il y a l'absence de desserte par les infrastructures municipales, comment aller desservir un site qui se situe en arrière cour d'un cadre bâti consolidé le long de la rue Saint-Ferdinand.

225 Il y a toute la question de la contamination des terrains et de leur réhabilitation qui présente un frein aussi assez important au développement. Donc, qui soulève beaucoup d'enjeux en termes de financement de cette réhabilitation-là également.

230 Et toutes les normes, les règlements d'urbanisme qui sont en vigueur. Donc, le zonage actuellement qui ne permet pas de développements résidentiels sur une bonne portion du terrain. C'est encore zoné infrastructure de transport. Donc ça, ça représente également un frein au développement du secteur.

Au niveau des différents potentiels, bien c'est sûr qu'il y a la proximité de la station de métro qui permet d'envisager un développement qui profiterait des modes de transport collectifs.

235 L'opportunité aussi de consolider un pôle d'emploi aux abords du Canal de Lachine, avec tout ce qui se passe le long de Saint-Ambroise et la vitalité économique qu'il y a dans le secteur.

240 Ça permet aussi, comme potentiel, de valoriser un terrain vacant et sous-utilisé. Donc, la présence de nombreux stationnements de surface également, le long de Saint-Ambroise et notre terrain vacant de la rue Saint-Ferdinand.

245 Tout développement dans ce secteur-là pourrait être aussi une opportunité d'agrandir le parc Louis-Cyr en appliquant le règlement sur les frais de parc. Donc, la possibilité d'aller chercher un certain pourcentage de parc supplémentaire.

250 Et aussi, un développement immobilier pourrait permettre de consolider l'offre en équipements et services de proximité. Donc, la venue de nouvelles familles dans le quartier pourrait permettre de soutenir la vitalité économique et commerciale de la rue Notre-Dame, par exemple.

255 Au niveau des projets connexes, donc essentiellement, il y en a principalement un seul pour le moment. Donc, c'est toute la réflexion sur l'avenir de l'aménagement de la Place Saint-Henri, juste l'autre côté de la voie ferrée.

260 Il y a une consultation qui est en cours actuellement. Il y a eu un sondage et puis il y a un rapport qui devrait être mis en ligne sur le site Réalisons Montréal. Puis au courant de l'été, il y a des premiers concepts d'aménagement qui seront élaborés, puis rendus publics pour requalifier cet espace-là.

265 Donc, nos objectifs dans le cadre de cette consultation-là, bien c'est de définir ensemble, avec la population du quartier, avec une population plus large également, la vision de développement pour le secteur.

265 Donc, de définir des grandes lignes directrices qui définissent un peu les conditions gagnantes dans lesquelles devrait se faire le développement de ce secteur-là.

270 Donc, tout ce qui, toutes les demandes, les idées, les désirs des citoyens peuvent être énoncés durant cette consultation-là, puis on veut connaître les besoins des résidents et pouvoir répondre autant au x résidents actuels, qu'aux résidents futurs du quartier.

275 Il y a aussi toute une question d'assurer l'acceptabilité sociale de tout développement qui se fera dans ce secteur-là. Donc, quelles sont les conditions de ce développement pour qu'il soit acceptable ? De connaître les opinions des propriétaires, des citoyens, des voisins, des groupes, dans le quartier.

280 Puis de faire, de mesurer les avantages et inconvénients de tout ce qui sera énoncé. Puis de prendre en compte aussi les limites et les capacités de chacune des parties prenantes. Donc, de savoir dialoguer ouvertement puis de comprendre comment on peut avoir une solution gagnant pour le développement du secteur.

285 Aussi, on souhaite réaliser un développement qui s'inscrit dans la transition écologique. Donc, autant du point de vue économique, social que durable, on souhaite que le développement, bien, permette de consolider et d'assurer la vitalité économique du quartier.

290 On souhaite qu'il y ait tout le côté environnement, donc toute la question de la gestion des eaux, du verdissement, de la mobilité durable. Et puis aussi, bien de voir comment on est capable de créer des espaces publics de qualité qui favorisent les liens sociaux, l'accès au logement pour tous.

295 Pour ce qui est des sujets de la consultation, donc différentes thématiques où il pourrait y avoir un point d'interrogation après chacune de ces lignes-là.

Donc, est-ce que c'est souhaitable, est-ce que c'est ce qu'on veut de permettre le développement résidentiel sur ce secteur-là.

295

De conserver le commercial, les activités commerciales et industrielles, de privilégier une mixité d'usage qui sont compatibles entre elles.

300

Au niveau des hauteurs, est-ce qu'on permet des hauteurs plus élevées vu qu'on est près de la station de métro Saint-Henri. Donc, profiter d'une infrastructure de transport collectif d'envergure pour assurer un meilleur développement et profiter de faire peut-être un peu plus haut, mais pour dégager plus d'espace au sol.

305

Au niveau de la mobilité, est-ce qu'on est prêts à aller à un développement qui est zéro stationnement, qui mise 100% sur une mobilité alternative ?

Comment on limite l'impact sur les déplacements dans le secteur ? L'impact qu'il pourrait y avoir sur l'occupation du stationnement sur rue également.

310

Puis comment on peut désenclaver le site pour le desservir correctement, donc créer des nouvelles infrastructures de rue, par exemple.

315

Au niveau des espaces verts, bien comment on améliore, on bonifie l'accès et l'offre en espaces verts de qualité ?

320

Au niveau du logement, les typologies de logement, donc tout ce qui est inclusion de logements sociaux, logements abordables, des logements familiaux, quelles sont les typologies de logement qui seraient souhaitées, qui seraient voulues pour le secteur ? On veut vous entendre là-dessus aussi.

Au niveau des équipements et des services, donc quels sont les besoins de la population locale ? Qu'est-ce qu'on devrait prendre en compte comme activité s'il y a des activités

325 commerciales à implanter dans le secteur, quels seraient les besoins de la population pour bien desservir le quartier ?

Puis toute la question de la sécurité ferroviaire. Donc, des notions de conformité aux lignes directrices d'aménagement à proximité des activités ferroviaires, comment on va gérer les risques et les nuisances dans le développement, quel est votre opinion là-dessus également.

330 Donc, la consultation en amont, elle s'inscrit dans une démarche qui est de longue haleine. On commence par vous consulter pour essayer de définir ensemble les lignes directrices qui devront encadrer le développement du secteur.

335 On attend le rapport de l'OCPM à l'automne 2021, ce qui va nous permettre d'élaborer des outils règlementaires à l'hiver 2021, 2022, qui vont encadrer de futurs développements.

Donc, une fois qu'on aura les recommandations de l'Office, on pourra s'asseoir avec les propriétaires concernés pour définir le type de développement qui sera, qui pourra être autorisé.

340 Puis dans le cadre de toutes modifications règlementaires, soyez assurés qu'il y a une consultation public qui vient avec ça, donc vous serez nécessairement appelés à vous prononcer à nouveau sur des projets qui seront plus concrets et on l'espère, en parfaite adéquation avec ce qui sera énoncé lors de cette consultation publique.

345 Donc, ça fait le tour pour moi. Je vous remercie beaucoup pour votre écoute, à la prochaine.

LA PRÉSIDENTE :

350 Une consultation menée par l'OCPM se déroule toujours en plusieurs temps. La première partie consiste à informer les citoyennes et les citoyens sur l'objet de la consultation. C'est ce que vous venez de voir.

Vous pourrez revoir cette présentation et consulter toute la documentation pertinente sur le projet, en tout temps, sur notre site.

355

Une fois que vous aurez bien pris connaissance de ce projet, et ce, jusqu'au 21 juin, vous pouvez nous envoyer vos questions.

360

Pour cela, nous vous proposons deux méthodes, selon votre préférence. Vous pouvez soit nous les envoyer par écrit sur notre site Internet, donc à l'adresse générale qui apparaît à l'écran, ou par messagerie vocale en appelant au numéro de téléphone suivant : 1-833-215-9314.

365

Toutes les questions qui vont être recueillies ainsi que celles que les commissaires pourraient avoir, vont être regroupées par thèmes et posées aux porte-paroles et aux personnes-ressources de la ville de Montréal et de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Les réponses seront publiées aussitôt que disponibles, sur la page de la consultation.

370

Notez qu'il vous sera également possible de poser de nouvelles questions en direct par téléphone, après avoir écouté les réponses aux questions reçues d'avance. Les porte-paroles et les personnes-ressources seront donc de nouveau avec nous pour y répondre en direct.

375

La deuxième partie du processus de consultation a pour but d'entendre vos idées et de comprendre votre vision pour l'avenir de ce secteur. Pendant le reste du mois de juin, nous allons tenir des tables rondes virtuelles qui seront sur invitation et il s'agit d'ateliers de discussions avec des organismes, des entreprises, des résidents du secteur, afin d'entendre leur point de vue spécifique.

380

Si vous désirez participer à ces tables de discussion, n'hésitez pas à contacter monsieur Vézina, encore une fois au numéro qui apparaît à l'écran.

385 Les 16 et 17 juin, nous tiendront des ateliers virtuels créatifs qui vont être ouverts au grand public. Il s'agit d'exercices collaboratifs afin d'alimenter la réflexion sur l'avenir et l'aménagement du secteur. Notez qu'il est nécessaire de vous inscrire pour obtenir le lien qui vous permettra de participer.

390 Encore une fois, si les dates du 16 et du 17 juin ne vous convenaient pas, mais que vous désiriez quand même participer, n'hésitez pas à nous contacter, à contacter monsieur Vézina, parce que nous pourrions ajouter d'autres dates si jamais la demande le justifie.

De plus, nous souhaitons ardemment tenir, en juillet et en août, des séances d'ateliers créatifs en personne, en petits groupes, bien sûr si les mesures sanitaires le permettent.

395 Inscrivez-vous à notre infolettre ou consultez votre journal local pour être avisé des dates exactes où nous serons dans le parc Louis-Cyr.

400 Le 1^{er} septembre 2021, à 19 heures, en direct, l'Office tiendra une soirée synthèse qui vous donnera toutes les contributions, le résumé de toutes les contributions qui vont avoir été recueillies cet été.

Ce sera également le moment pour vous, de poser des questions supplémentaires à l'arrondissement, en direct, par téléphone. Le numéro, encore une fois, apparaît à l'écran.

405 Finalement, du 2 au 27 septembre 2021, ce sera l'occasion de nous faire part de votre opinion. Vous pouvez le faire en ligne, par la poste, par téléphone. La date limite pour vous inscrire afin de présenter une opinion devant les commissaires et pouvoir échanger avec nous, est le 16 septembre.

410 Nous vous donnerons un rendez-vous en ligne, par téléphone ou peut-être même en personne, si les conditions sanitaires le permettaient et si vous le souhaitiez.

Pour ce faire, vous pouvez nous contacter au 514-872-8510.

415 Je tiens à vous dire que nous allons vous accompagner tout au long de ce processus. A
chaque phase, nous allons rappeler et annoncer les dates de déroulement des étapes suivantes
de la consultation.

420 Entre-temps, vous pouvez lire le dépliant que vous avez reçu par la poste. Vous pouvez
aller sur la page Web de la consultation ou encore, vous pouvez appeler le numéro qui apparaît
sur votre écran pour connaître plus en détails l'échéancier et les façons de participer.

Avant de terminer, permettez-nous de vous présenter, rapidement, la page Web de la
consultation et comment vous allez pouvoir y trouver toute l'information pertinente.

425

PRÉSENTATION DU SITE WEB DE L'OFFICE

430 Pour toutes les consultations publiques, l'OCPM met à disposition de la population, une
page Web dédiée sur laquelle se retrouvent toute la documentation et toutes les informations
nécessaires à une bonne participation.

435 Pour rejoindre la page de la consultation publique sur le secteur Saint-Ferdinand, entrer
l'adresse : ocpm.qc.ca/saintferdinand, dans votre navigateur. Vous pouvez aussi y accéder depuis
le site de l'OCPM, en cliquant sur le menu *Consultations publiques*, en haut à droite de la fenêtre.

Sur la page des consultations, vous retrouverez tous les dossiers en cours, ceux en
attente et les consultations terminées.

440 Pour cette consultation-ci, sélectionner la consultation en cours, secteur Saint-Ferdinand.
Sur cette page, vous trouverez toute l'information nécessaire à une bonne participation. Une
brève description du projet, l'ensemble de la démarche de consultation, des explications détaillées

de la démarche adaptées aux conditions actuelles, quelques documents pour commencer, ainsi que la composition de la commission.

445 Nous avons adapté notre démarche pour offrir la plus grande accessibilité possible, tout en respectant les mesures gouvernementales. Pour mieux comprendre cette démarche, nous vous invitons à consulter le dépliant de la consultation. Dans la section *Quelques documents pour commencer*, cliquer sur dépliant.

450 Le dépliant vous présente, en page 1, toutes les dates de la consultation et en page 2, une explication détaillée des différentes étapes.

 Dans la section *Quelques documents pour commencer*, nous avons regroupé pour vous les documents essentiels nécessaires à la compréhension de la consultation et de ses enjeux.
455 Mais vous pouvez aussi accéder à l'ensemble de la documentation, en cliquant sur le bouton : *Dossier de documentation complet*.

 Lorsque l'Office mène une consultation publique, toute la documentation à laquelle la commission a eu accès, est déposée sur le site, sans exceptions. Dans le cadre de la consultation
460 publique sur le secteur Saint-Ferdinand, nous désirons attirer votre attention à la section 3 de la liste de documentation, sur deux documents en particulier.

 Le document 3.1, qui présente le secteur, les enjeux qu'il représente et les objectifs de la consultation, ainsi que la vidéo de présentation réalisée par l'arrondissement au document 3.1.1.
465

 Cette liste est constamment mise à jour. Il est donc utile d'y revenir régulièrement.

 La démarche de consultation pour le secteur Saint-Ferdinand, comprend la tenue d'ateliers créatifs qui se tiendront le 16 et 17 juin prochain. Nous vous invitons à vous inscrire en
470 utilisant le formulaire en ligne que vous retrouverez dans la liste des événements ou en cliquant sur le pictogramme situé sous les *Quelques documents pour commencer*.

475 A la suite de la séance d'information virtuelle et des ateliers créatifs, vous aurez l'occasion de poser vos questions aux représentants de la ville de Montréal. Vous avez jusqu'au 21 juin pour nous faire parvenir vos questions. Vous pouvez utiliser notre site Internet ou encore, la boîte vocale de la consultation publique.

480 Lors de la soirée synthèse des contributions citoyennes, vous aurez l'occasion de poser vos questions en direct, pendant la webdiffusion. Le numéro de téléphone pour nous contacter sera affiché pendant cette soirée.

Pour toutes autres informations ou pour poser des questions sur la démarche ou sur le projet en consultation, vous pouvez toujours rejoindre l'équipe de l'Office au 514-872-8510 ou en nous contactant via le formulaire sur notre site Web.

485 **LA PRÉSIDENTE :**

Voilà qui met fin à notre présentation de ce soir. Je veux vous rappeler que si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir jusqu'au 21 juin, soit par le biais de la page de la consultation, ou en laissant un message sur la boîte vocale.

490 N'oubliez pas que vous pouvez aussi, dès maintenant, vous inscrire pour participer à nos ateliers créatifs des 16 et 17 juin ou si vous désirez être invité à un de nos ateliers de discussion.

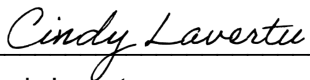
495 J'espère que cette séance vous a été utile et que vous participerez nombreux à cet exercice. Sur ce, je vous souhaite une très bonne fin de journée.

AJOURNEMENT

505

510 Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office
que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages
et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou
piste audio et selon la qualité de ceux-ci.

515



Cindy Lavertu, s.o.